

Défaillance d'un artisan

Par **nicola de cassie**, le **20/07/2013** à **22:48**

J'ai confié le 18/02/2013 à un artisan la fourniture et la pose de menuiseries sur mesure pour mon appartement et j'ai versé un acompte. Début j'ai contacté l'artisan pour avoir des nouvelles. Il a prétendu qu'il a des problèmes avec son fournisseur. Puis il m'a communiqué successivement, par des messages depuis son téléphone portable, trois dates de livraison dont aucune n'a été honorée. j'ai essayé à plusieurs reprises de le joindre sur son téléphone portable mais en vain.

J'aimerais bien connaître les procédures à suivre pour valoir mes droits.

Remerciements.